



28 mars à 14h
Visioconférence

Quelle place du sport dans la future contractualisation de la politique de la ville ?

Crédits : Markus Spiske



Présentation

La politique de la ville ouvrira, dès 2024, un nouveau chapitre qui donnera un cap et une méthode pour lutter contre les inégalités sociales et territoriales. Après une évaluation des contrats de ville en 2022 qui a démontré des avancées et des limites, l'année 2023 permettra de réunir la puissance publique, les acteurs associatifs et les habitants pour partager les enjeux et harmoniser les contributions respectives.

Dans ce cadre, **quelle place attribuer au sport, à ses acteurs et à leurs actions ?** Quel périmètre et quelles précautions si l'on veut que les activités physiques contribuent à répondre aux questions de santé, de transition écologique, d'emploi et d'insertion, d'égalité femme-homme ou encore de prévention de la délinquance ? Quels enseignements retirés des précédents contrats ?

Le réseau national des centres de ressources politique de ville a le plaisir de vous inviter à la deuxième visioconférence aux côtés de chercheurs, d'acteurs nationaux, territoriaux et d'associations pour livrer quelques pistes de réflexion, **le mardi 28 mars, de 14 heures à 16 heures.**

Programme

13h45-14h : Accueil sur la plateforme zoom

14h : Introduction

- Réseau national des centres de ressources de la politique de la ville

14h10 : Le sport et la politique de la ville, 40 ans d'évolution : Des besoins sociaux aux enjeux sociétaux, regards critiques sur la place du sport au sein des politiques publiques dédiées aux QPV.

La place du sport au sein des quartiers populaires n'est pas neutre. Ses impacts sociaux n'ont eu de cesse d'accorder aux acteurs socio-sportifs une place prépondérante dans l'écosystème de la politique

de la ville. De la prévention de la délinquance aux enjeux d'insertion, le regard sociologique d'experts nous apportera des éléments de compréhension sur les orientations privilégiées, les effets recherchés, les impacts réels. Au regard des inégalités de pratiques, d'occupation de l'espace public à caractère sportif, la vision du sport au sein des quartiers populaires évolue. La nouvelle contractualisation et les enjeux portés autour de l'émancipation nous invitent à nous projeter vers des modèles plus inclusifs, égalitaires, vecteurs essentiel d'une société en transition vers des mobilités douces.

- **Benjamin COIGNET**, Directeur adjoint - Trajectoires Ressources, RNCRPV
- **Nicolas PENIN**, Sociologue - Maître de conférences de sociologie - Atelier SHERPAS (URéPSSS, EA7369), Université d'Artois - Faculté des sports et de l'éducation physique - Directeur adjoint, Coordinateur du programme ELIPSIS Université d'Artois

14h40 : Temps d'échanges

14h50 : Sur quel écosystème s'appuyer pour renforcer les liens entre le mouvement sportif et les acteurs de la politique de la ville ?

Si le sport a été relié aux préoccupations de la politique de la ville dès ses débuts, il aura fallu attendre 2014 pour qu'il représente une thématique du pilier « cohésion sociale » des contrats de ville. La nouvelle contractualisation permet de (re)penser les enjeux de pilotage, de collaborations, des pratiques des acteurs socio-sportifs, de s'attarder sur les atouts à mobiliser autant que sur les freins dont il faut tenir compte.

Table ronde avec :

- **Boubacar DIONGUE**, Coordinateur de projets - Lille Métropole Tennis de Table
- **Marc DELAUNAY**, Directeur du service des sports - Ville de Rennes
- **Loïc LECANU**, Délégué du préfet - Normandie

15h20 : Temps d'échanges

15h30 : Vers une prise en compte transversale de l'égalité femmes-hommes : Et si les nouveaux contrats étaient l'occasion de concevoir l'activité physique comme un réducteur des inégalités de genre...

Les expertises témoignent des inégalités de pratiques au sein des quartiers populaires. Le public féminin en est le plus impacté. Au-delà des réflexions autour des modalités de pratique, des actions de promotion et de lutte contre le sexisme, il est nécessaire de faire coïncider les politiques urbaines, sociales, de santé... La prise en compte du genre dans l'aménagement des espaces publics à caractère sportif est une des réponses publiques possibles. Elle nécessite une prise de conscience, une culture de l'égalité et une transversalité dans la mise en œuvre des politiques publiques d'un territoire.

- **Corinne LUXEMBOURG**, Géographe - ENSA Paris, maître de conférences à l'université d'Artois

15h50 : Conclusion